

# VIVRE EN Sauldre et Sologne

L'ACTUALITÉ INTERCOMMUNALE

N°6 - Hiver 2023-2024

ARGENT-SUR-SAUDRE - AUBIGNY-SUR-NÈRE - BLANCAFORT - BRINON-SUR-SAUDRE  
- LA CHAPELLE-D'ANGILLON - CLÉMENT - ENNORDRES - IVOY-LE-PRÉ - MÉNÉTRÉOL-SUR-SAUDRE  
- MÉRY-ÈS-BOIS - NANÇAY - OIZON - PRESLY - SAINTE-MONTAINE

## ZOOM SUR p.12

Confection d'Argent,  
le savoir-faire des couturières

## LA PISCINE p.16

Un équipement intercommunal

## DOSSIER p.8

### ENVIRONNEMENT

### La gestion des déchets en Sauldre et Sologne



SAULDRE ET SOLOGNE  
Communauté de Communes



*Je souhaite profiter de ce magazine pour mettre en lumière les actions de la Communauté de communes Sauldre et Sologne.*



## *Chers habitants de la Communauté de communes Sauldre et Sologne,*

En cette fin d'année 2023, c'est avec fierté et engagement que je m'adresse à vous en tant que présidente d'une Communauté de communes qui œuvre au quotidien au service de ses habitants dans un contexte de plus en plus contraint, tout en s'attachant à préparer l'avenir. Tels sont les enjeux qui animent les élus qui vous représentent au sein de la collectivité.

Nous avons la chance de vivre dans un territoire rural où l'art et la culture sont valorisés, comme en témoigne la richesse de notre programmation culturelle intercommunale, à destination de tous les publics, conduite par les associations et les communes, et orchestrée par la Communauté de communes. C'est une chance de pouvoir participer à cette effervescence culturelle qui nourrit notre esprit et renforce notre identité collective.

La préservation de nos cours d'eau et de nos milieux naturels par l'action de contrôle des assainissements non collectifs et le subventionnement de leur réhabilitation est également mis en avant dans ce numéro. Notre territoire bénéficie d'une nature généreuse, avec des rivières et des plans d'eau qui sont de véritables joyaux. Il est de notre devoir de veiller à leur préservation, de protéger leur écosystème fragile et de promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement.

Pilier historique et indispensable de notre collectivité, le service public de gestion des déchets a su s'adapter et faire preuve de résilience dans un monde en constante évolution. Nous devons continuer à innover et à trouver des solutions durables pour réduire notre empreinte écologique. En investissant dans des infrastructures modernes et en encourageant les pratiques éco-responsables, nous pouvons construire un avenir plus propre et plus respectueux de notre environnement. À la lecture de ce magazine, vous en saurez davantage sur le fonctionnement de notre déchèterie intercommunale. Vous verrez également ce que deviennent vos papiers et emballages à l'occasion d'un retour sur la visite du centre de tri de Bourges.

L'avenir de notre territoire passe aussi par le soutien de nos entreprises et l'accompagnement de nos jeunes dans leur orientation professionnelle. Notre territoire regorge de talents et de potentiels. Aussi nous attachons à créer un environnement propice à leur épanouissement. Le salon des métiers et de l'orientation professionnelle organisé par la Communauté de communes en novembre a été un marqueur fort de cette action. En favorisant l'attractivité économique et en offrant des opportunités de formation et d'emploi, nous pouvons assurer un avenir prometteur à nos jeunes et favoriser la prospérité de notre tissu économique.

Enfin, je tiens à saluer l'esprit communautaire qui a prévalu en 2023, lorsqu'il s'est agi d'accepter le transfert de la gestion de la piscine municipale d'Aubigny-sur-Nère au niveau de l'intercommunalité. Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, le financement de ce service public, indispensable à l'apprentissage de la nage pour nos enfants, à la pratique sportive et au maintien en bonne santé, ainsi qu'à la pratique de loisirs, et qui bénéficie à tous les habitants de notre territoire, sera réparti sur les 14 communes. Les tarifs d'entrée seront harmonisés pour tous les habitants. Des travaux de rénovation permettant d'améliorer les performances énergétiques du site sont à l'étude afin de réduire les consommations, et ne plus être contraint à l'avenir de fermer cet équipement.

En conclusion, soyez assurés de l'engagement des élus et du personnel de votre Communauté de communes pour continuer à construire un avenir à notre territoire, en préservant notre patrimoine naturel, en soutenant nos entreprises et nos jeunes, et en offrant des services de qualité à tous. Je suis convaincue que notre territoire a un potentiel immense et je suis honorée de pouvoir travailler chaque jour pour le développer et le valoriser.

Au nom du Conseil Communautaire, je vous souhaite à tous une excellente année 2024.

**Laurence Renier**  
Présidente de la Communauté de communes Sauldre et Sologne





# SOMMAIRE

**ÉDITO** p.2

**LES TEMPS FORTS DE LA SAISON CULTURELLE** p.4

**L'ACTU EN BREF** p.6

**ASSAINISSEMENT** p.8

**NON-COLLECTIF**

Un contrôle périodique nécessaire

L'aide financière à la réhabilitation



## DOSSIER ENVIRONNEMENT p.10

Une journée avec les gardiens de la déchèterie.

Le déploiement de la collecte des biodéchets.

Visite du centre de tri de Bourges.

**ZOOM SUR** p.14

Confections d'Argent, le savoir-faire des couturières



**ÉCONOMIE - EMPLOI** p.16

**UN TERRITOIRE D'AVENIR**

Parcours avenir

(Re) Dessine ton avenir !

Nous les avons accompagnés dans leur projet

Les petits dej' du territoire

**LA PISCINE** p.18

**UN ÉQUIPEMENT AU SERVICE DES**

**HABITANTS DE SAULDRE ET SOLOGNE**



**RELAIS PETITE** p.20

**ENFANCE**

L'ENFANT AU CŒUR DE L'ACTION

Le Relais Petite Enfance, un lieu fédérateur

La mise en lumière du métier d'assistante maternelle

Du nouveau au relais !

Encourager ce précieux métier



**CÔTÉ TOURISME** p.22

**UNE TERRE DE DÉCOUVERTE**

Une saison festive

Le coup de cœur

Le saviez-vous ?

**L'AGENDA** p.23

**TOUTE L'ACTUALITÉ EN SAULDRE ET SOLOGNE**



Vivre en Sautdre et Sologne

Magazine sur l'actualité de la Communauté de communes Sautdre et Sologne.

Communauté de communes Sautdre et Sologne

7 rue du 4 septembre

18410 Argent-sur-Sautdre

Téléphone : 02 48 73 85 22

Site internet : [www.sauldre-sologne.fr](http://www.sauldre-sologne.fr)

Directeur de la publication : Laurence Renier

Rédaction : Laurence Renier, Jessica Billiette, Morgane Guénard

Conception graphique : Morgane Guénard

Impression : Imprimerie ICE

Crédits photos : CDC Sautdre et Sologne

Tirage : 14 000 exemplaires

# LES TEMPS FORTS DE LA SAISON CULTURELLE



18 mars à Aubigny

## Frères Colle

Entre rythmes effrénés et poésie, les Frères Colle jonglent avec les disciplines.

Un trio de talent qui mêle percussions, flûte, guitare en faisant entrer dans la danse quilles et parapluies voltigeurs.



6 mai à Nançay

## Crocodile Gombo

En Louisiane, on ne plaisante pas... quand il faut s'amuser !

Nançay a vibré aux sons du blues du bayou et du brass band de Nouvelle Orléans



25 mai  
à Argent-sur-Sauldre

## Les gros patinent bien

Un cabaret de cartons aux airs de théâtre burlesque. Une scène détournée qui a su faire voyager ses nombreux spectateurs.



20 mai à Aubigny

## Garde Républicaine

Les rues d'Aubigny ont vibré au rythme de la Garde Républicaine, laissant aux nombreux visiteurs l'esprit rêveur avec le défilé à cheval et le concert-gala avec *Stuart Harmonie*.



31 mai à Aubigny

## Comme des images

Un gardien de musée pas comme les autres pour découvrir les secrets des plus grandes œuvres artistiques.

17 juin à Blancafort



### Gospel Mind & Soul Latitude

Quand la cour du château de Blancafort vit au son du gospel et du rhythm'n blues. Gospel Mind & Soul Latitude ont partagé leur répertoire plein d'énergie et d'émotion.

8 juillet à Presly, Sainte-Montaine, et Brinon-sur-Sauldre



### Concerts autour d'Alain-Fournier

Sauldre et Sologne a replongé une journée au temps d'Alain-Fournier. Une balade musicale progressive sur les pas du Grand Meaulnes.



Frédéric Bouteille,  
3<sup>ème</sup> Vice-président en charge  
de la Culture



## ÇA BOUGE EN SAULDRE ET SOLOGNE !



### François s'appelait Kao

L'histoire des Hmongs, peuple persécuté et exilé du Laos, retracée par la troupe emblématique des Poupées Russes.



16 septembre à Brinon-sur-Sauldre



### Peaky Bikers

Au travers des acrobaties au sol et sur tremplin, le Birmingham des années 1910 n'a plus de secrets grâce aux Peaky Bikers.

18 novembre à Argent-sur-Sauldre



### L'art de réinvestir

L'univers captivant de la danse hip-hop a entraîné les 140 spectateurs séduits dans un monde performatif. Un subtil équilibre entre danse et acrobaties délicates.



# L'ACTU EN BREF



## Un lancement en fanfare !

La Saison Culturelle se fête en Saultre et Sologne ! Pour présenter le programme culturel de juillet à décembre, les jeunes de la Mission Locale Sancerre Sologne se sont mis dans la peau de journalistes de manière originale !



## Une première étape pour le PLUi

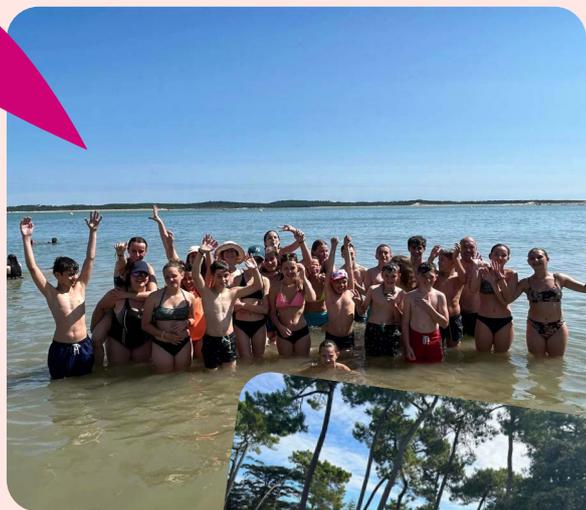
Dessiner le territoire de demain, c'est maintenant ! La Communauté de communes, accompagnée par le cabinet Cittanova et la chambre d'agriculture du Cher, a réalisé son diagnostic territorial. Objectif : un développement cohérent de l'aménagement du territoire.



## Coquillages et crustacés

Le plein d'air marin et d'activités estivales ont laissé de beaux souvenirs aux 24 jeunes de Saultre et Sologne. Un séjour d'une semaine a conduit nos vacanciers à la découverte de l'île d'Oléron.

Au programme : éclade de moules, baignades, balades à vélo, bateau, etc. Que rêver de mieux ? Prochaine destination : le séjour à la montagne !



## Une véloroute en préparation

Les travaux pour la réalisation de la véloroute V48 ont commencé. Cet aménagement a pour vocation de relier Sully-sur-Loire à Bourges, en passant par l'étang du Puits. De quoi bénéficier d'une voie verte sur le territoire, et ainsi de se balader à pied, à vélo, en roller ou à cheval en pleine nature !

## Des silos vers l'avenir

L'entreprise Pissier, acteur local à Argent-sur-Saultre dans le domaine agricole est le maillon essentiel entre le champ et les entreprises de transformation agricole. La Communauté de communes l'a soutenue pour la création de son hangar de stockage. Montant de l'aide : 24 170 €.



## Projet de territoire

Afin de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants, une Convention Territoriale Globale a été signée avec la CAF du Cher, la MSA, et le Département en juillet dernier.



## L'enjeu des intercommunalités

La venue de Sébastien Martin, président d'Intercommunalités de France, a permis d'esquisser le portrait des intercommunalités du Cher en termes de forces et de difficultés rencontrées sur le terrain. De quoi faire porter la voix de nos collectivités à l'échelle nationale.

## Lire, c'est voir le monde par mille regards

Pour cette 6<sup>ème</sup> édition, le Salon du Livre se voulait novateur, dynamique et original pour mettre en avant l'univers du livre tout en faisant briller l'esprit réseau des 10 bibliothèques du territoire. Avec le magnifique succès des 12 animations et de la journée des dédicaces, on peut dire que le pari est réussi !

Le dernier volet de la trilogie «*Saynète et sans bavure*» a également affiché complet pour le plus grand plaisir des spectateurs venus faire le plein d'humour et de polar.



## Confection d'Argent fait peau neuve

Confection d'Argent, entreprise implantée à Argent-sur-Sauldre, souffrait de la vétusté de ses locaux. Des travaux ont été réalisés en vue d'améliorer les conditions de travail et d'étendre la production avec l'extension du bâtiment actuel. La Communauté de communes a contribué à ce projet par le biais d'une subvention à hauteur de 36 235 €, complétée par une subvention de la Région Centre-Val de Loire de 47 507€.



## L'esprit collaboratif est de mise en Sauldre et Sologne

Fédérer et mettre en commun les compétences sont des priorités du territoire. Les réunions des secrétaires de mairie sont à la fois des temps propices aux échanges et aux formations pour l'amélioration des outils administratifs.

# ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF



## Un contrôle périodique nécessaire

La Communauté de communes Sauldre et Sologne a créé un service public d'assainissement non collectif (SPANC) en 2006 pour répondre aux obligations de la loi sur l'eau de 1992 et de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006.

Un diagnostic initial de toutes les installations d'assainissement non collectif existantes sur le territoire a été réalisé par Veolia entre 2008 et 2010.

La loi imposant tous les 10 ans un contrôle périodique de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif, la Communauté de communes Sauldre et Sologne a lancé une campagne de contrôles de l'ensemble du parc d'installations début 2020.

Jusqu'en 2019, la gestion des contrôles était confiée à un prestataire extérieur. Compte tenu du nombre de contrôles à réaliser et du coût de ces interventions en constante augmentation, la Communauté de communes a décidé d'assurer directement la gestion de cette mission en recrutant un technicien spécialisé.



À ce jour, plus de la moitié des visites de bon fonctionnement du territoire ont été effectuées par Thomas, technicien du SPANC (Service Public d'Assainissement Non-Collectif).

Cette année, le contrôle des installations a été réalisé à :

- Oizon
- Clémont
- Argent-sur-Sauldre (en cours)

## Pourquoi ?

Les contrôles de bon fonctionnement permettent la vérification de l'absence de modification de l'installation, du bon état et de l'entretien des ouvrages de prétraitement et traitement secondaire.

### L'impact sur l'environnement est aussi mesuré.

L'absence ou l'inefficacité des dispositifs d'assainissement induisent la dispersion dans l'environnement de divers éléments polluants (matières fécales, urine, graisses, détergents, produits d'hygiène, etc.). Ces polluants apparaissent sous différentes formes ayant des conséquences diverses.



Soyons maîtres de notre environnement !

### La pollution naturelle

La matière organique, qui diminue la teneur en oxygène, se dissout dans les cours d'eau et entraîne une pollution biologique chargée de virus, bactéries (*Escherichia coli*), champignons, vers et œufs parasites.

### La pollution chimique

Des micropolluants entrent dans la composition des produits à usage domestique, médical, ou industriel. Même à de très faibles concentrations dans l'environnement et les milieux aquatiques, ils peuvent présenter des effets toxiques sur les organismes vivants qui y sont exposés.



# "L'EAU, UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE"

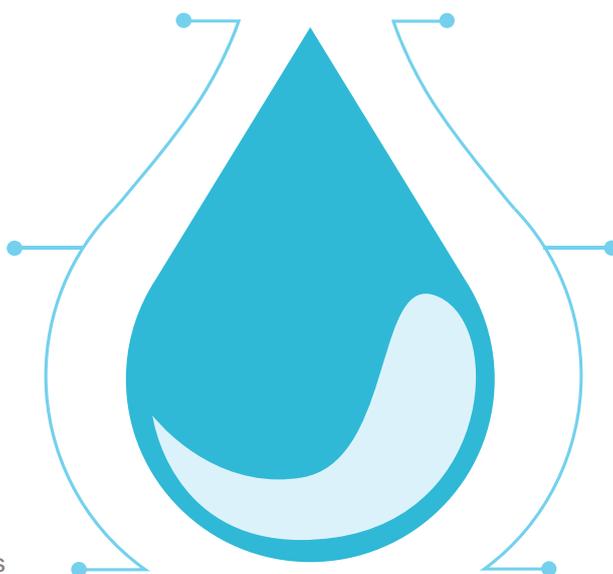
Chiffres clés...

**2 850**

installations  
d'assainissement non-  
collectif sur le territoire

**31%**

des installations sont conformes  
chiffre inférieur à la moyenne nationale



**+ 1 600**

installations déjà  
actuellement contrôlées

**40**

réhabilitations ou  
constructions neuves par an,  
chiffre en constante augmentation



**Pascal Margerin,**  
1<sup>er</sup> Vice-président en charge  
de l'Environnement

## Paroles d' élu

Une aide pour vous soutenir  
dans vos travaux...

*La préservation de l'environnement, notamment de la ressource en eau, est un enjeu majeur.*

*Depuis septembre 2023, la Communauté de communes Sauldre et Sologne a mis en place une aide financière à la réhabilitation des installations d'assainissement individuel non conformes.*

Cette aide de 30% du montant des travaux (plafonné à 8 000€ soit 2 400€ d'aide maximum) est attribuée sous condition de ressources.

Les travaux devront être réalisés conformément à la procédure réglementaire et administrative décrite dans le règlement de service du SPANC.

Toutes les informations sur le site internet de la Communauté de communes  
Sauldre Sologne, rubrique «*Environnement*» : [www.sauldre-sologne.fr](http://www.sauldre-sologne.fr)

# DOSSIER ENVIRONNEMENT

## Une journée avec les gardiens de la déchèterie

*Des idées préconçues à la réalité de terrain*

*Inaugurée en août 2021, la déchèterie permet de répondre aux nombreux besoins des habitants et des entreprises de Sauldre et Sologne.*

La déchèterie tourne à plein régime. Face à un tri de plus en plus exigeant, les équipes doivent s'adapter en permanence, et accueillir un nombre croissant d'usagers.

### **Les missions ?**

Les agents de la déchèterie ont principalement un rôle d'orientation et de sensibilisation au tri des déchets. Ils informent sur les règles de tri et orientent les usagers vers le point de collecte approprié. Ils assurent ainsi la bonne réception et gestion des déchets apportés en déchèterie.

L'équipe, composée de 3 agents, veille à la bonne gestion du site, à sa propreté et à faire respecter les règles de sécurité.

### **Le tri, si simple que ça ?**

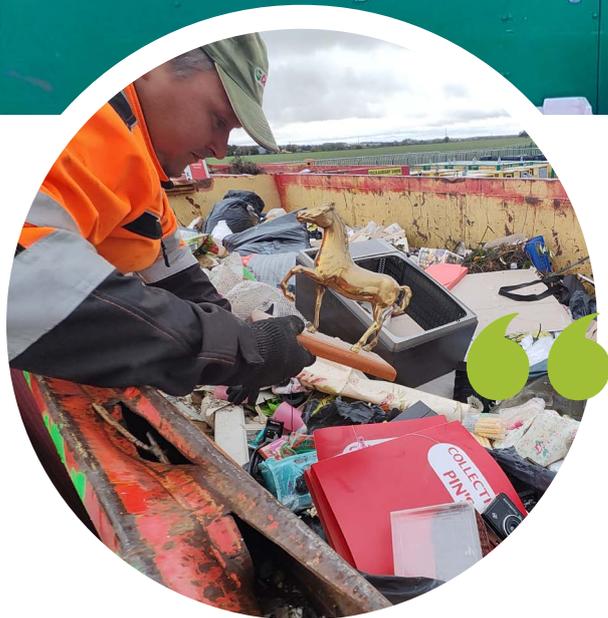
C'est un métier qui oblige à adopter une attention constante. Les consignes de tri sont évolutives et beaucoup d'usagers négligent les règles de tri. L'agent de déchèterie doit donc surveiller le remplissage des bennes et en vérifier la contenance pour que les déchets soient bien affectés au bon endroit. Le cas échéant, l'erreur de tri doit être corrigée.

Une fois les contenants des bennes contrôlés, l'équipe veille à faire intervenir au bon moment les prestataires en charge de l'évacuation des déchets vers les sites appropriés.

*Nous avons un rôle de conseil auprès des usagers qui viennent sur le site. Beaucoup ont besoin d'être orientés pour trier correctement leurs déchets. Si nous ne veillons pas en permanence, les erreurs de tri sont quasi systématiques.*

**Ici, une batterie qui n'a pas été placée au bon endroit entraînant un danger potentiel et un refus de tri par la suite sans la vigilance des gardiens de déchèterie.**





S'informer et être minutieux est primordial pour exercer ce métier. De nombreux produits sont normés au gramme ou au litre près, une seule erreur et c'est l'amende par produit. Ici par exemple, les bidons de chlore des piscines passent dans une filière payante au-delà d'un certain volume. Il est donc important de bien distinguer les produits pour ne pas se tromper de filière.

*Cela arrive régulièrement, dès que nous sommes occupés, les personnes jettent des contenants entiers sans penser à trier au préalable. Nous passons derrière pour vérifier et retirer les objets qui n'ont rien à faire là. Cela peut aller d'objets en ferraille, petit mobilier, électroménagers et bien d'autres, qui peuvent être recyclés ultérieurement au lieu de finir à l'enfouissement.*



Les filières éco-responsables permettent de limiter les coûts en termes de traitement des déchets.

## Être préparé à toutes épreuves

L'environnement de travail des agents de déchèterie est en plein air. Quelles que soient les conditions climatiques, pluie ou fortes chaleurs, l'équipe se tient prête sur les quais pour accueillir et orienter les usagers mais aussi se déployer sur le site pour les tâches quotidiennes.

**"Cela peut paraître inconcevable mais c'est souvent les jours de grosses averses ou de canicule qu'il y a le plus d'affluence".**

Pourtant c'est la réalité. Même lorsque le thermomètre est au rouge, les usagers viennent en nombre déposer leurs déchets. Avec le bitume et sans zone d'ombre, il n'est pas rare que la température dépasse les 40°.

À partir de 2024, les horaires vont être aménagés.



**Attention, les piles ne doivent pas être jetées dans les points d'apport volontaire.**

Vous pouvez les déposer en déchèterie ou auprès des magasins, associations qui les collectent.

Mal triées, elles représentent un danger et risquent de provoquer des incendies.



## Pour rappel

### Stop aux déchets volants :

Vous envisagez de déposer vos déchets à la déchèterie ? Pensez à bien couvrir votre remorque !

Adopter ces bonnes habitudes limitera considérablement l'accumulation de déchets sur les abords des chemins et sécurisera votre conduite ainsi que celle des autres usagers de la route.

Une remorque bâchée, c'est assurer la sécurité et la propreté.

### Accéder à la déchèterie :

Pour pouvoir accéder au site de la déchèterie, il est **obligatoire de résider en Sauldre et Sologne et d'avoir inscrit son véhicule au préalable.**

#### Comment ça marche ?

L'accès se fait par lecture de la plaque d'immatriculation. **Ils vous suffit de vous inscrire auprès de la Communauté de communes Sauldre et Sologne.**

**Rendez-vous sur le site [www.sauldre-sologne.fr](http://www.sauldre-sologne.fr)** pour télécharger le formulaire à retourner par mail ou par courrier.

Attention, chaque foyer peut enregistrer seulement deux véhicules.

## Le saviez-vous ?

Une fois collectés, vos déchets issus des bornes jaunes sont envoyés jusqu'au centre de tri de Bourges. Ils y sont ensuite triés et réexpédiés, par matière, vers des centres de recyclage ou de valorisation.

La Communauté de communes est responsable financièrement jusqu'au dernier maillon de la chaîne du devenir des déchets collectés.



# DOSSIER

## ENVIRONNEMENT

### De l'autre côté du miroir

## Visite du centre de tri de Bourges

L'équipe de la Communauté de communes Sauldre et Sologne s'est rendue sur le terrain, mardi 14 novembre, afin de découvrir le centre de tri de Bourges qui traite les déchets issus des collectes sélectives.

Pour répondre à l'obligation d'extension des consignes de tri, et ainsi valoriser l'ensemble des emballages, la collectivité s'est regroupée avec 15 autres collectivités pour construire un centre de tri qui a ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### À quoi sert un centre de tri ?

Un centre de tri sépare, selon leur nature, les emballages et papiers collectés dans les bacs de tri (poubelle jaune) afin de recycler la matière qui les compose.

### Comment ça marche ?

Les emballages et papiers passent par près de **20 machines** (trieurs optiques, magnétiques, courant de Foucault, etc.) et **plus d'un kilomètre de tapis** pour séparer résine et matière.

Jusqu'à **30 000 tonnes** d'emballages et papiers peuvent être traitées par an, soit **10 t/heure**

- tous les plastiques
- papiers/cartons
- briques alimentaires
- acier et aluminium

Le centre de tri de Bourges reçoit et trie les emballages des habitants du Cher, de la Nièvre et d'une partie de l'Indre. Cette mutualisation permet de limiter les coûts dans le cadre d'un contrat de conception-construction-exploitation effectif depuis janvier dernier.

**26 500**  
tonnes de  
déchets\* triés

produits par  
**500 000**  
habitants

dont **1 000**  
tonnes  
de déchets\*  
proviennent  
de notre  
territoire

\*les déchets concernés proviennent uniquement de la collecte sélective et les données sont chiffrées par année.

Sur le centre de tri de Bourges, les emballages sont séparés en 11 catégories différentes.

Ils sont triés par matière, conditionnés en balles homogènes puis expédiés vers les usines de recyclage pour **leur donner une seconde vie.**

**Les matières issues des erreurs de tri ne pouvant pas être recyclées partent en incinération, générant un coût de traitement supplémentaire.**





**Pascal Margerin,**  
1<sup>er</sup> Vice-président en charge  
de l'Environnement

Les petites mains du centre de tri passent 8 heures par jour à ôter les erreurs de tri des usagers sur les filières de tri spécifiques.



### Paroles d'élus



*Une erreur de tri engendre des coûts supplémentaires pour la collectivité et pénalise une ligne de tri. Mais surtout, elle engendre encore plus de main d'œuvre humaine derrière pour rectifier les erreurs de tri, encore trop nombreuses !*



# 25%

des déchets qui arrivent sur site sont des erreurs de tri, un chiffre encore trop élevé !

## Le déploiement de la collecte des biodéchets

### Le tri, une réduction de 30% de vos ordures ménagères

**Une nouvelle obligation sera effective dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024.** Elle prévoit que tous les particuliers, professionnels et administrations devront disposer d'une solution pratique afin d'appliquer le tri des biodéchets.

La Communauté de communes Sauldre et Sologne s'engage à vous proposer des solutions adaptées pour faciliter cette nouvelle gestion et vous accompagner au quotidien en 2024.

**Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, 3 communes sont entrées en phase expérimentale de tri à la source des biodéchets :** Ménétréol-sur-Sauldre, Nançay et Sainte-Montaine.

À l'issue de cette expérimentation, un bilan sera effectué afin d'organiser au mieux le tri à la source des biodéchets sur l'ensemble du territoire.



Point de collecte des biodéchets à Sainte-Montaine



# ZOOM SUR... CONFECTION D'ARGENT, LE SAVOIR-FAIRE DES COUTURIÈRES

*Un atelier de Confection a vu le jour à Argent-sur-Sauldre en 1968 à l'initiative d'un ancien tailleur venu de Paris. La manufacture portait alors le nom de Société Marty jusqu'en 2016. Aujourd'hui sous le nom de Confection d'Argent, l'entreprise continue de réaliser des pièces de prêt à porter et sportswear grâce aux 42 couturières qui œuvrent chaque jour à la concrétisation de ces pièces.*



## Un savoir-faire artisanal

L'atelier Confection d'Argent c'est avant-tout la transmission d'un savoir-faire artisanal dans le secteur du prêt-à-porter et de la haute-couture. Les pièces réalisées peuvent être du plus simple au plus complexe.

Les petites mains confectionnent ainsi des blousons, des chemisiers, des robes, des vestes, etc. Chaque réalisation doit respecter une

charte de qualité pour que le vêtement corresponde exactement à la demande du client.

8 à 10 opératrices peuvent travailler sur le même vêtement.

Chacune a une mission bien précise : découpe, assemblage, boutonnure, repassage, etc.

Cette organisation permet de s'assurer que l'ensemble des pièces d'une même série soit identique.

## Plus qu'un métier, une vocation

Certaines couturières ont voué leur carrière à l'atelier car pour elles ce n'est pas seulement un métier, mais une vocation. C'est le cas de Madame Coulon (cf. photographie), qui après 39 années ne se serait vue ailleurs, a-t-elle confié.

Cette couturière polyvalente se consacre au piquage à la machine, au point main et au repassage. Depuis son enfance, Madame Coulon était baignée dans l'univers de la couture. C'est donc tout naturellement qu'elle s'est dirigée vers un CAP de couture-flou pour ensuite travailler à Argent.



*Petite fille, j'adorais confectionner des robes à mes poupées en chiffon. J'ai toujours aimé la création et la haute couture. J'ai eu de la chance de pouvoir consacrer ma vie à réaliser mon rêve.*

Madame Coulon a réalisé toute sa carrière à l'atelier.





**Sandrine en assemblage sur une robe.**

*La couture me plaît beaucoup. J'aime travailler dans l'atelier car il y a une bonne ambiance et le travail y est très intéressant. Ce qui me passionne c'est de concevoir un projet de A à Z, de le voir fini.*

Sandrine a réalisé une formation sur place ici en 2020 via Pôle Emploi. Après un an d'apprentissage au sein de l'entreprise, elle confectionne et assemble à son aise des pièces de haute-couture. Ce qu'elle apprécie au sein de ce métier c'est le travail minutieux et les connaissances apprises au quotidien. Elle réalise en moyenne jusqu'à 10 pièces par jour.

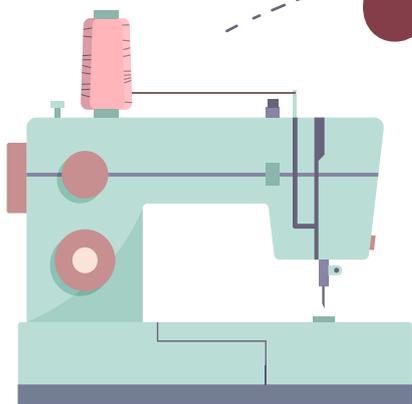
## De la passion à la reconversion professionnelle

Si la plupart sont couturières par vocation, certaines opératrices exercent ce métier après une reconversion professionnelle.

En effet, Confection d'Argent propose, aux personnes intéressées et motivées, une formation adaptée sur plusieurs mois avec un CDI à la clef. Les demandeurs d'emplois peuvent ainsi passer par la Préparation Opérationnelle à l'Emploi collective (POEC), une formation de préparation dédiée à une prise de poste. Au sein de l'entreprise,

cette phase d'intégration permet d'acquérir les compétences du métier d'opérateur en confection.

Les personnes se forment à manipuler une machine à coudre et ses diverses opérations. Pendant un an, elles apprennent ainsi les termes techniques et réalisent des travaux des plus simples au plus complexes. L'entraînement se fait sur des chutes de tissu avant de manipuler les pièces à réaliser pour les commandes.



*Plus qu'un métier, c'est une passion. J'aime à la fois son côté intense et enrichissant. Ce que j'affectionne par-dessus tout c'est l'enseignement qui est placé au cœur de ce métier. Ici, on enseigne du savoir-faire et cette transmission est essentielle.*



**Armanda, chef de ligne à Confection d'Argent**

Armanda travaille à Confection d'Argent depuis 29 ans. Elle a débuté comme agent de méthode, et après avoir découvert l'ensemble des postes, est devenue chef de ligne. C'est elle qui supervise l'atelier, veille à la bonne réalisation des commandes et transmet le savoir-faire.



# ÉCONOMIE-EMPLOI UN TERRITOIRE D'AVENIR

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT) poursuit son déploiement au sein de Saultre et Sologne. De nombreuses actions sont déjà effectives et continuent de se développer. Découvrez ici les temps forts de l'année 2023 :



Parcours avenir

Quand les collégiens découvrent le monde des entreprises

Accompagner l'élève dans la construction de son projet d'orientation et la préparation de sa future vie professionnelle, telles sont l'une des préoccupations de la Communauté de communes au quotidien.

Les 8 & 9 juin 2023, les élèves du collège Gérard Philippe d'Aubigny-sur-Nère sont ainsi partis à la rencontre des acteurs économiques qui jalonnent le territoire.

Sept entreprises aux secteurs variés ont ouvert leurs portes aux jeunes curieux. Ils ont ainsi échangé avec les professionnels et découvert les métiers présents dans leur environnement.

700 visiteurs

+ 50 intervenants

+ 130 métiers

280 collégiens

Un temps fort pour préparer son avenir professionnel ou réorienter sa carrière

Mettre en avant l'éventail des métiers, révéler la richesse de notre territoire afin d'insuffler une belle énergie dans le domaine professionnel et éducatif.

Tels étaient les maîtres mots du Salon des Métiers organisé le vendredi 10 novembre. Un temps fort où la construction du projet professionnel des habitants est placé au cœur de notre action.

L'occasion également de rassembler les partenaires de l'emploi et de l'orientation : Pôle Emploi, Mission Locale Sancerre-Sologne, Éducation Nationale, sans compter les autres organismes présents.

de la réalité virtuelle



en immersion dans les métiers



révéler ses talents



être acteur de son projet professionnel

# Nous les avons accompagnés dans leur projet...



Aubigny-sur-Nère

## Le Lys écossais

Le Lys écossais a ouvert ses chambres d'hôtes lors des Fêtes Franco écossaises. Lorette et Philippe appliquent leurs valeurs dans la gestion de leur établissement : solidarité, bienveillance et culture des réseaux locaux.

Le Cocon du Lys, espace bien-être conçu pour se relaxer et passer un moment de détente, a vu le jour dans la suite logique de leur projet.

Aide Sauldre et Sologne Actif de 5 000€ pour l'acquisition de matériel et l'équipement de l'espace bien-être



Aubigny-sur-Nère

## L'Atelier des arômes

L'atelier des arômes est une ode à la gourmandise et aux saveurs délicieuses qui vous plongent dans l'univers du thé et du café. Après 8 ans de commerce ambulants, Lydie vous propose désormais en boutique des produits sélectionnés avec soin.

De quoi faire ou se faire plaisir avec des produits de qualité ! Le café est même torréfié par Lydie. Vous pouvez également savourer sur place. À vos tasses !

Aide Sauldre et Sologne Actif de 4 240€ pour l'acquisition de matériel (torréfacteurs, etc.) et travaux de devanture du nouveau commerce.



Aubigny-sur-Nère

## Merci Vincent

L'amour des livres dans une boutique chaleureuse est mis en avant depuis juin dernier par Élisabeth.

Le nom de son enseigne, *Merci Vincent*, rend hommage à Vincent Bolloré, un homme d'affaires lié indirectement à son changement de vie.

Pousser les portes de sa boutique, c'est plonger dans l'univers fascinant de la lecture avec toujours une sélection raffinée et originale.

Aide à l'immobilier de 2 435€ pour la réhabilitation d'un local commercial situé dans un bâtiment historique du centre-ville d'Aubigny-sur-Nère.

## Chai Martin

Chai Martin, une cave à vin où il fait bon vivre ! On peut y découvrir une sélection de vins, de champagnes, et autres alcools, en plus de nouveautés régulières. Charles s'est lancé dans une nouvelle aventure pour compléter son activité avec le "Troquet du Chai".

Un bar à vin où vous pouvez déguster du vin, de la bière et autres cocktails dans un espace dédié, accompagné, ou non, de gourmandes planches de charcuterie et de fromage.

Aide à l'immobilier à hauteur de 3 003 € pour la création d'un espace bar, dégustation en lien avec l'activité de vente déjà existante



Argent-sur-Sauldre

## Les petits dej' du territoire

Pour aller plus loin dans la démarche d'accompagnement des entreprises et pour renforcer les liens du monde économique local, des rendez-vous réguliers sont proposés aux entreprises du territoire.

En 2023, la Communauté de communes a mis en place des **ateliers à destination des entreprises du territoire**.

Ces rendez-vous, sous forme de petit déjeuner d'entreprises, proposent des ateliers thématiques pour répondre aux besoins des acteurs locaux.

Ces temps d'échanges se veulent collaboratifs et participatifs. Les entreprises peuvent ainsi dialoguer entre elles et s'inspirer de solution.



Atelier "Marque employeur", animé par Pierre Montigny de l'APEC



# LA PISCINE

## UN ÉQUIPEMENT AU SERVICE DES HABITANTS DE SAULDRE ET SOLOGNE

La piscine des étangs devient intercommunale

*Un peu plus de vingt ans après sa construction et son financement exclusif par la commune d'Aubigny-sur-Nère, la piscine des étangs devient un équipement intercommunal à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.*

Comme pour la très grande majorité des piscines publiques de France, le passage sous giron intercommunal s'est avéré indispensable à la pérennité du financement du site.

La commune d'Aubigny-sur-Nère, qui ne compte que 5 500 habitants à l'échelle du bassin de vie intercommunal de près de 15 000 habitants, ne pouvant plus assumer seule les frais de fonctionnement, le risque de fermeture de la piscine était en jeu.



La piscine d'Aubigny est un équipement relativement récent dont l'inauguration date de 2002.

Or cet équipement, qui bénéficie à tous les habitants du bassin de vie de notre Communauté de communes, revêt une importance à de nombreux titres :

- 💧 permettre à tous les enfants scolarisés d'apprendre à nager. Formation obligatoire relevant du cursus de l'Education Nationale, cet apprentissage est indispensable au regard des chiffres de la mortalité par noyade.
- 💧 accueillir également les collégiens dans le cadre du programme scolaire.
- 💧 encourager la pratique d'une activité physique accessible à toutes les catégories sociales et à tous les âges de la vie. Il s'agit d'une pratique sportive populaire, qui participe au maintien en bonne santé de la population.
- 💧 permettre la pratique de la natation en club, et l'organisation de compétitions.
- 💧 s'adapter aux attentes nouvelles des usagers en proposant des activités aquatiques diverses (aquagym, aquajogging, aquabike, circuit training, trampoline, familiarisation enfant), dont la fréquentation est importante, et en proposant des horaires adaptés à la fois aux seniors, et aux actifs qui peuvent pratiquer leur activité le temps de leur pause méridienne.



La piscine propose des activités aquatiques, accueille des clubs et des associations.





## Les +



La gestion intercommunale de la piscine permet une harmonisation des tarifs d'entrée et d'abonnement à l'échelle de toutes les communes de Sauldre et Sologne. Ainsi la distinction tarifaire ne se fait plus selon que l'on soit albinien ou non, mais selon que l'on soit résident de la Communauté de communes ou non.

En amont du transfert de l'équipement, la ville d'Aubigny-sur-Nère a fait réaliser un audit énergétique du bâtiment et finance une étude préalable à la réalisation de travaux. Objectif : améliorer la performance énergétique de l'équipement (isolation, traitement de l'air, chauffage) dans le but de réduire les consommations et accroître le confort des usagers. La programmation de ces travaux est prévue pour fin 2024, après sollicitation des subventions qui pourraient être obtenues par la Communauté de communes. Par ailleurs, la ville d'Aubigny-sur-Nère s'est engagée à verser un fonds de concours de 100 000 € par an pendant les 3 premières années suivant ce transfert.

Le personnel de la piscine reste le même. L'équipe composée des maîtres-nageurs et des agents d'accueil et d'entretien, relève désormais des effectifs de l'intercommunalité.



## Un équipement indispensable

Sans cette intercommunalisation de la gestion de la piscine, le risque de fermeture était avéré. Les conséquences auraient été très lourdes, non seulement pour l'apprentissage de la natation et la pratique d'une activité physique, mais également sur la perte d'attractivité de notre territoire pour l'accueil de nouvelles familles (actifs et seniors). Ne pas avoir de piscine serait pénalisant pour l'installation de nouveaux habitants sur notre territoire, et en totale opposition avec les besoins du développement de certaines de nos entreprises.



agents à la piscine



élèves de primaires et de maternelles à l'année



élèves de 6<sup>ème</sup> à l'année



Retrouvez toutes les infos sur : [www.aubigny.net](http://www.aubigny.net)

Piscine des étangs  
route de Oizon - 18700 Aubigny-sur-Nère  
02 48 81 06 17



# LE RELAIS PETITE ENFANCE L'ENFANT AU CŒUR DE L'ACTION

*Le Relais Petite Enfance Sauldre et Sologne s'adresse aux assistantes maternelles, aux parents et aux enfants du territoire.*

## Le Relais Petite Enfance, un lieu fédérateur

*Le Relais Petite Enfance est le lieu d'information pour les parents à la recherche d'un mode de garde adapté.*

**Le plus :** il propose, à ceux qui le souhaitent, une aide et des renseignements sur les démarches administratives concernant l'embauche d'une assistante maternelle.

Le relais c'est aussi des permanences d'accueil qui guident et orientent sur le métier d'assistante maternelle. Vous souhaitez vous installer sur le territoire ou vous professionnaliser dans ce domaine ? N'hésitez pas à contacter Carole, animatrice du RPE, qui répondra à toutes vos questions.

Des ateliers d'éveil sont également proposés afin d'offrir un moment d'animation et d'éveil pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents.

Il existe aussi des temps de rencontres entre les professionnels de la Petite Enfance afin d'échanger sur leurs pratiques.

## La mise en lumière du métier d'assistante maternelle



*Les assistantes maternelles du territoire mises en avant le temps d'une journée.*

Samedi 18 novembre étaient réunis les assistant(e)s maternel(le)s du Cher autour d'une journée de partage d'expériences et de savoirs à travers 7 ateliers.

L'occasion de remercier et de valoriser les professionnelles qui œuvrent quotidiennement auprès des familles.

Le thème retenu : "Parcours de nos mille savoirs". Ce temps d'échange était organisé par le réseau Relais Petite Enfance du Cher, la CAf et le Département.



### En quelques chiffres...

  
**1 591**  
assistantes maternelles  
dans le Département  
dont **67**  
en Sauldre et Sologne

**7**  
lieux de permanence  
en Sauldre et Sologne



  
**100**  
enfants de Sauldre et  
Sologne fréquentant  
le RPE



## Du nouveau au relais !

*La famille du RPE s'agrandit ! Méry-ès-Bois rejoint le Relais Petite Enfance en ouvrant les portes de la mériéthèque une fois par mois pour accueillir les petites frimousses.*

Les assistantes maternelles et les parents, de la commune et des environs, peuvent participer une fois par mois aux activités proposées par Carole, l'animatrice du RPE.



## Encourager ce précieux métier

*Cette année, 12 assistantes maternelles ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre d'une mission d'Analyse des Pratiques Professionnelles, proposée par la Communauté de communes.*

La finalité est d'observer, de faire évoluer les postures et pratiques professionnelles pour continuer de répondre aux besoins des enfants et des parents. L'objectif est également de garder la meilleure sérénité possible au travail et d'éviter l'épuisement professionnel.



**Carole GAUTRON,**  
animatrice du Relais Petite Enfance



Visite de la caserne des pompiers d'Aubigny-sur-Nère



Visite de la ferme  
Les Zanimaux se rebellent



La traditionnelle rando-poussette

- Le RPE ce sont des animations régulières :
- Aubigny-sur-Nère
  - Blancafort
  - Ivoy-le-Pré
  - La Chapelle-d'Angillon
  - Méry-ès-Bois
  - Oizon
- et des sorties à thème à l'année



*J'ai le plaisir de vous accueillir et de répondre à vos questions, que vous soyez futurs parents ou parents, assistant(e)s maternel(le)s en devenir ou habitué(e)s du relais.*

Contact : 06 77 37 65 95 ou [rpe@sauldre-sologne.fr](mailto:rpe@sauldre-sologne.fr)  
Tout le programme sur : [www.sauldre-sologne.fr](http://www.sauldre-sologne.fr)

# CÔTÉ TOURISME

## UNE TERRE DE DÉCOUVERTE

### Une saison festive

Les 6 visites théâtralisées ont eu du succès auprès des spectateurs tout l'été.



Le 600<sup>ème</sup> anniversaire de la donation d'Aubigny-sur-Nère à Jean Stuart de Darnley, connétable de l'armée écossaise célébré du 13 au 16 juillet avec ses 50 000 visiteurs.



Avec la traditionnelle Nuits des étoiles à Nançay, c'est plus de 2 200 apprentis astronomes qui sont venus percer les mystères de l'univers.



Le mois de septembre a été marqué par le temps des Journées du Patrimoine où une foule de curieux est venue découvrir les pépites du territoire Saultre et Sologne.



### Le coup de cœur

**Le coup de cœur de l'Office de Tourisme :**  
**La Tourbière des Landes à Ménétréol-sur-Sauldre.**

En toute saison, cette promenade au cœur d'un espace naturel sensible offre un cadre ressourçant, propice à la déconnexion.



### Le saviez-vous ?

Lors de son passage en Sologne pour aller faire le siège de la cité d'Avaricum (Bourges), l'armée de César se serait arrêtée au lac des Armées, situé à Méry-es-Bois, pour y passer la nuit. Afin de voyager plus léger, on y aurait enterré le butin du siège de Cenabum (Orléans) qui venait d'être mise à sac. Suite aux richesses que procura la prise d'Avaricum et aux nombreuses victoires qui suivirent, le trésor fut oublié. On raconte qu'il s'y cacherait encore...



# À VOS AGENDAS

## TOUTE L'ACTUALITÉ EN SAULDRE ET SOLOGNE

MAI

SAM. 11

### Visite théâtralisée d'Aubigny-sur-Nère

THÉÂTRE & PATRIMOINE  
Aubigny-sur-Nère  
Départ de la Galerie François 1<sup>er</sup>

20H30

VEN. 17

### Les sœurs Tartellini chantent le World

THÉÂTRE MUSICAL & POLYGLOTTE  
Oizon - Centre Socioculturel

20H30

SAM. 18

### Orchestre Symphonique de la Région Centre-Val de Loire

MUSIQUE CLASSIQUE  
Aubigny-sur-Nère - La Forge

20H30

MER. 29

### Les animaux musiciens dans l'eau

THÉÂTRE MUSICAL  
Aubigny-sur-Nère - Salle des Fêtes

15H30

JUIN

### Tout Jazz Dehors

ORCHESTRE ITINÉRANT

#### Samedi 8 juin

- 10h : Brinon-sur-Sauldre
- 11h30 : Aubigny-sur-Nère
- 14h : Sainte-Montaine
- 15h30 : Clémont
- 17h : Blancfort
- 18h30 : Oizon

#### Dimanche 9 juin

- 10h : Nançay
- 11h30 : Presly
- 14h : Méry-ès-Bois
- 15h30 : Ivoy-le-Pré
- 17h : La Chapelle-d'Angillon
- 18h30 : Ennordres

VEN. 14

### Jogg Jogg

THÉÂTRE & DANSE  
Aubigny-sur-Nère - Salle des Fêtes

17H30

MAR. 18

### Wilson 5

FANFARE EN DÉAMBULATION  
Méry-ès-Bois - Départ Pré Saint Firmin

DES 17H

### Unio

CHANTS ET MUSIQUE DU MONDE  
Méry-ès-Bois - Église

19H30

VEN. 21

### LL Swing Duo

CHANTS ET MUSIQUE  
Ménétréol-sur-Sauldre - Place du Village

DES 19H

JANVIER

VEN. 19

### Va Y avoir du sport

CINÉMA  
Aubigny-sur-Nère - Atomic Cinéma

20H30

DIM. 28

### Duo Mc Iver et Saunière

MUSIQUE CELTE & BAL ÉCOSSAIS  
Aubigny-sur-Nère - Salle des Fêtes

15H

FÉVRIER

MER. 1<sup>er</sup>

### La Traversée

THÉÂTRE ITINÉRANT  
Blancfort - Salle des Fêtes

16H

SAM. 17

### François s'appelait Kao

THÉÂTRE  
La Chapelle-d'Angillon - Salle des Fêtes

20H30

26 FEV.  
AU 1<sup>er</sup> MARS

### Stage ciné

ÉCRIRE ET RÉALISER UN FILM  
du 26 février au 1<sup>er</sup> mars  
Aubigny-sur-Nère - Salle de danse

DE 10H A 17H

MARS

DIM. 10

### Bal des familles

MUSIQUE FOLK  
Stage de 15h à 16h30  
Blancfort - Salle des Fêtes  
CONCERT-BAL DE 17H A 19H

MER. 20

### Saga Familia

THÉÂTRE ET MARIONNETTES  
La Chapelle-d'Angillon  
Salle des Fêtes

20H

SAM. 23

### Solo

MUSIQUE & CHANT  
Argent-sur-Sauldre  
Salle Jacques Prévert

20H30

AVRIL

SAM. 20

### La Vie Parisienne

MUSIQUE & CHANT LYRIQUE  
Aubigny-sur-Nère - La Forge

20H30

DIM. 21

15H30

# UNE BELLE ET HEUREUSE ANNÉE

2024

*Avec la saison culturelle*

